

PARTICIPANT

DOSSIER D'INSCRIPTION



Dossier à renvoyer en intégralité avant le 10 septembre par courrier à :
CDE 06 - Hippodrome de la Côte d'Azur, 2 boulevard Kennedy, 06800 Cagnes-Sur-Mer
ou par email à estellelaurenti.cde@gmail.com

RESPONSABLE LE JOUR J

Club : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

N° portable : _____ N° de licence : _____

Véhicule(s) présent(s) sur site (modèle, marque et immatriculation) : _____

Je soussigné(e) _____

dirigeant(e) du centre équestre (ou indépendant) _____

souhaite participer à la journée A CHEVAL 06® organisée par le Comité Départemental d'équitation des Alpes-Maritimes le 14 octobre 2018 au club hippique de Nice.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement (cf ci-joint) de cette manifestation et m'engage à le respecter.

Je déclare sur l'honneur être à jour de toutes mes obligations fiscales et être en règle avec le droit du travail.

Je m'engage à disposer des droits à l'image de chaque participant présent le jour de la manifestation.

Pièces à fournir

	Club	Amateur	Démo	Race	Baptêmes
Dossier d'inscription	X	X	X	X	X
Photocopie licence	X	X	X	X	
Attestation d'assurance couvrant les activités sur le site	X			X	X
Attestation RC		X	X	X	
Attestation RCPE		X	X	X	
Droit à l'image / participant	X	X	X	X	X
Chèque caution ~ 20€ / box	X	X	X	X	X
Chèque engagement ~ 20€ pour le Trophée ~ 50€ pour le spectacle club	X	X			
Bande son par mail estellelaurenti.cde@gmail.com	X	X	X	X	
Bande son sur Clé USB	X	X	X	X	

Fait à :

le :

Signature :

*Joindre l'attestation d'assurance couvrant le club (ou l'indépendant)
dans ses activités sur le site du club hippique de Nice.*

Proposer des baptêmes (vous êtes autonomes pour assurer l'activité)

Matin

Après-midi

Journée

Type de baptême : _____

Présenter une discipline fédérale sur la piste de démonstration (Fiche descriptive)

Discipline : _____

Temps (au minimum 20min démonstration + 20min baptême) : _____

Présenter une ou des races d'équidés (Fiche descriptive)

Race(s) : _____

Nombre de chevaux : _____

Présenter un spectacle (Fiche descriptive)

Concours spectacle club (tarif 50€/numéro)

Trophée A CHEVAL 06 (tarif 20€/numéro)

Titre du spectacle : _____

Réserver des boxes (prévoir seau car les boxes n'ont pas d'abreuvoir, pelle et balai)

Nombre de boxes : _____ (20€ de caution par boxe, chèque à l'ordre du CDE AM,
préciser si boxe pour entreposer le matériel)

arrivée le dimanche 14 octobre entre 6h30 et 9h

départ le dimanche après 16h, après vérification des boxes

CHEVAUX

Nom	Entier - Jument - Hongre	N°PUCE	Box Paillé	Activité(s)



CAVALIERS

Nom	Prénom	Licence	Age	Activité(s)

Information : Piste sous manège du club hippique de Nice : 15x30 m

Club : _____

Titre du spectacle : _____

Durée : _____ Temps de mise en place : _____

Nombres d'artistes : _____ Nombres de chevaux : _____

Histoire du numéro : _____

Prénoms des participants : _____

Noms des chevaux : _____

Notes : _____

Information : piste «Carrière des Pins»

Démonstration

Présentation de race

Nom : _____

Titre de la démo : _____

Race : _____

Durée : _____ Temps de mise en place : _____

Prénoms des participants : _____

Noms des chevaux : _____

Descriptif de la Démo / Race : _____

Notes : _____

Chevaux et animaux : Les chevaux participants à la manifestation hébergés en boxes seront accueillis le jour même de 6h30 à 9h et ne pourront quitter le site qu'après 16h. Les chevaux à l'attache seront autorisés uniquement sur l'ancien parking du club hippique de Nice, imposant une arrivée sur les lieux avant 10h et un départ libre. Tous les chevaux entrant sur le site doivent être à jour de leur primo vaccination, un contrôle du livret et du numéro de puce sera effectué à leur arrivée sur le site. Tout cheval ne remplissant pas ces conditions ne sera pas accepté sur la manifestation. Les chiens tenus en laisse sont autorisés sur le site.

Assurance : Le site d'accueil et l'organisateur déclinent toute responsabilité au sujet des vols, avariés ou tous autres dommages pouvant survenir aux objets et aux matériels d'exploitation pour quelque cause que ce soit.

L'exposant ou le participant se doit d'assurer le matériel exposé sur le site d'accueil pendant toute la durée de la manifestation. Tous les exposants devront fournir lors de l'inscription, une attestation d'assurance faisant mention d'une extension aux biens confiés et comportant une clause de renonciation à tout recours tant de l'occupant que de ses assureurs contre l'organisateur ou le site d'accueil.

Tous les participants devront fournir une attestation les couvrant dans le cadre de leur activité sur le site du club hippique de Nice dans le cadre de cette manifestation. De plus, tous les participants doivent être titulaires d'une licence fédérale valide le jour de la manifestation. Enfin, chaque propriétaire d'équidé devra fournir à l'organisateur une attestation RCPE (Responsabilité Civile Pour Équidé).

Dispositions diverses : Dans le cas où, pour une raison quelconque, la manifestation ne pourrait avoir lieu, les demandes de participation seront annulées, sans pour autant donner suite à aucune indemnité.

Dans l'hypothèse de quelconques perturbations ou troubles indépendants de la volonté de l'organisateur pendant la durée de la manifestation, ces événements ne pourraient donner lieu ni à un remboursement des sommes versées ni à une indemnité de quelque nature que ce soit. Le Comité Départemental d'Équitation se réserve le droit de refuser l'accès à quiconque présenterait des troubles au bon déroulement de la manifestation.

Obligation de l'exposant : Les exposants peuvent commencer à s'installer à partir de 6h30 le 14 octobre 2018. Durant le montage et le démontage, les exposants sont autorisés à stationner temporairement aux abords immédiats jusqu'à 8h.

Il est impératif, dans tous les cas, de respecter les allées de circulation et de ne pas stationner devant les accès. Toutes les allées de circulation devront être dégagées à 8h pour le passage de la commission de sécurité.

Engagement : 50€ par numéro.

Qualification : Le concours de spectacle équestre club est ouvert aux clubs affiliés ou agréés FFE. Tous les participants au spectacle doivent être titulaires d'une licence FFE en cours de validité même pour les participants à pied.

Nature du spectacle : Est qualifié de spectacle équestre tout numéro artistique dans lequel intervient au moins un équidé.

Il peut donc s'agir d'un solo, d'un pas de deux, d'un carroussel, de voltige, longues rênes, liberté ou de tout autre forme de numéro équestre incluant ou pas des artistes à pied : des musiciens, des danseuses, les techniques de cirque et tous arts du spectacle à l'exception de l'usage de matière inflammable. Le nombre d'équidés et de participants n'est pas limité, la tenue des cavaliers est libre ainsi que les harnachements des équidés, il appartient à chaque responsable de club de s'assurer de la sécurité de son numéro, et du bien-être des animaux impliqués. Il convient également de vérifier que le club est bien assuré pour ce genre d'activité. Le port du casque reste obligatoire pour tous les cavaliers.

Conditions techniques : La piste prévue est de 15 x 30 m dans le manège du club hippique de Nice aménagé en salle de spectacle. Le spectacle est prévu pour une représentation de jour, les éclairages ne sont donc pas prévus. La durée du numéro ne doit pas excéder 7 minutes (le temps est décompté entre l'entrée du premier artiste en piste jusqu'au salut final). Si le numéro nécessite une mise en place de matériel ou de décor, cette mise en place réalisée par des bénévoles mis à disposition par l'organisateur sous le contrôle d'un référent du club présentant le numéro ne doit pas excéder 3 minutes.

La bande musicale du numéro devra être fournie par mail sous plusieurs formats et sur clé USB lors de l'inscription.

Chaque club fournira à l'inscription, une note décrivant sommairement son club, son numéro, sa durée, la durée de la mise en place, le nombre d'artistes et d'équidés, le titre du numéro, les noms et prénoms des artistes, les noms des chevaux, enfin tout ce qui permettra d'annoncer et de présenter le numéro. Une fiche décor vous sera envoyée après réception du dossier pour aider à la mise en place lors de l'événement.

Jugement et classement : Le concours de spectacle équestre club sera jugé par un jury de professionnels placés sous l'autorité d'un expert fédéral «spectacle équestre». La présidence du jury sera confiée à Lucien Gruss.

Les ex-aequos pour l'une des 3 premières places seront départagés par leurs notes artistiques. En cas de nouvelle égalité, un rappel sera prévu.

Chevaux et animaux : Les chevaux participants à la manifestation hébergés en boxes seront accueillis le jour même de 6h30 à 9h et ne pourront quitter le site qu'après 16h, Les chevaux à l'attache seront autorisés uniquement sur l'ancien parking du club hippique de Nice, imposant une arrivée sur les lieux avant 10h et un départ libre. Tous les chevaux entrant sur le site doivent être à jour de leur primo vaccination, un contrôle du livret et du numéro de puce sera effectué à leur arrivée sur le site. Tout cheval ne remplissant pas ces conditions ne sera pas accepté sur la manifestation. Les chiens tenus en laisse sont autorisés sur le site.

RÈGLEMENT DU TROPHÉE A CHEVAL 06

Le Trophée A CHEVAL 06 est ouvert aux artistes amateurs ce qui stipule que le candidat, individuel ou groupe, pratique le spectacle équestre en amateur, à titre occasionnel, le spectacle équestre n'est pas son activité professionnelle.

Tous les participants au spectacle doivent justifier d'une licence FFE en cours de validité.

Engagement : 20€ par numéro.

Nature du spectacle : Est qualifié de spectacle équestre tout numéro artistique dans lequel intervient au moins un équidé.

Il peut donc s'agir d'un solo, d'un pas de deux, d'un carroussel, de voltige, longues rênes, liberté ou de toute autre forme de numéro équestre incluant ou pas des artistes à pied : des musiciens, des danseuses, les techniques de cirque et tous arts du spectacle à l'exception de l'usage de matière inflammable. Le nombre d'équidés et de participants n'est pas limité, la tenue des cavaliers est libre ainsi que les harnachements des équidés, il appartient à chaque responsable de s'assurer de la sécurité de son numéro, et du bien-être des animaux impliqués.

Conditions techniques : La piste prévue est de 15 x 30 m sous le manège du club hippique de Nice aménagé en salle de spectacle. Le spectacle est prévu pour une représentation de jour, les éclairages ne sont donc pas prévus. La durée du numéro ne doit pas excéder 7 minutes (le temps est décompté entre l'entrée du premier artiste en piste jusqu'au salut final). Si le numéro nécessite une mise en place de matériel ou de décor, cette mise en place vous incombe et ne doit pas excéder 3 minutes.

La bande musicale du numéro devra être fournie par mail sous plusieurs formats et sur clé USB lors de l'inscription.

Chaque participant fournira à l'inscription, une note décrivant sommairement son numéro, sa durée, la durée de la mise en place, le nombre d'artistes et d'équidés, le titre du numéro, les noms et prénoms des artistes, les noms des chevaux, enfin tout ce qui permettra d'annoncer et de présenter le numéro. Une fiche décor vous sera envoyée après réception du dossier pour aider à la mise en place lors de l'événement.

Jugement et classement : Le Trophée A CHEVAL 06 sera jugé par un jury présidé par Lucien Gruss. En cas d'ex-aequo, les notes artistiques permettront de départager.

Chevaux et animaux : Les chevaux participants à la manifestation hébergés en boxes seront accueillis le jour même de 6h30 à 9h et ne pourront quitter le site qu'après 16h. Les chevaux à l'attache seront autorisés uniquement sur l'ancien parking du club hippique de Nice, imposant une arrivée sur les lieux avant 10h et un départ libre. Tous les chevaux entrant sur le site doivent être à jour de leur primo vaccination, un contrôle du livret et du numéro de puce sera effectué à leur arrivée sur le site. Tout cheval ne remplissant pas ces conditions ne sera pas accepté sur la manifestation. Les chiens tenus en laisse sont autorisés sur le site.